



# DÉMARCHES SIMPLIFIÉES (DS)

ADULLACT

## Présentation

Un service basé sur le logiciel libre **Démarches Simplifiées**, initié par la DINUM en 2018. Ce logiciel permet de dématérialiser les **démarches administratives** grâce à un générateur de formulaires et une plateforme d'instruction des dossiers.

Bien que nous ne soyons pas l'éditeur du logiciel, nous avons choisi d'être **contributeur** à cet écosystème en raison de son interconnexion avec de nombreux services de l'État, tels que API Entreprise, API Géo, BAN, ainsi que d'autres API pertinentes facilitant les démarches en ligne.

## Comment cela fonctionne ?

Démarches Simplifiées permet aux collectivités de créer et **gérer des formulaires en ligne** adaptés à une variété de démarches administratives.

Par exemple, une mairie souhaitant dématérialiser les inscriptions à une piscine peut simplement générer un formulaire via la plateforme et le publier sur son site internet. Les usagers créent un compte, remplissent le formulaire, et peuvent suivre leur demande en ligne.

La collectivité dispose quant à elle d'un espace dédié pour gérer les demandes et les traiter efficacement.

## Les + de DS



### Interconnexion avec des services tiers et API dédiée

DS dispose de sa propre API (API GraphQL, entrante et sortante en lecture et écriture) qui vous permet d'exporter des données pour les intégrer dans d'autres outils tiers, optimisant ainsi la gestion des dossiers et leur réutilisation.



### Conformité légale

Répondez aux exigences de la Saisine par Voie Électronique (SVE) en vigueur depuis le 7 novembre 2016, et permettant aux citoyens de saisir l'administration par voie électronique avec la même valeur juridique qu'un courrier papier.



### Facilité de création de formulaires

La création de formulaires est intuitive et ne nécessite aucune expertise technique. La plateforme est facile à prendre en main, avec une formation courte et sans complexité liée à des workflows.



### Accessibilité

Les citoyens peuvent accéder aux démarches à tout moment, depuis n'importe quel appareil connecté (design responsive), et suivre en temps réel l'état de leur demande.

## Les rôles dans l'application :

- **Gestionnaire** d'administrateurs : Crée les comptes administrateurs au sein de la collectivité.
- **Administrateurs** : Créent et publient les démarches en ligne.
- **Instructeurs** : Traitent les demandes déposées par les usagers.
- **Usagers** : Déposent leurs dossiers et suivent leur traitement.
- **Experts** : Consultent les dossiers spécifiques pour donner leur avis, notamment lorsque des prestataires externes sont impliqués.

## Comment l'obtenir ?

Le service Démarches Simplifiées est exclusivement réservé aux collectivités adhérentes de l'ADULLACT.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir un formulaire de demande d'accès disponible sur le site de l'ADULLACT : <https://adullact.org/service-en-ligne-demarches-simplifiees>.

Une fois le service activé, les collectivités peuvent immédiatement commencer à créer et gérer leurs démarches administratives en ligne.



### Dématérialisation complète

Simplifiez et automatisez les démarches administratives, rendant les services publics plus accessibles.



### Réutilisation des démarches

Si une démarche dépasse 30 dossiers traités, elle devient un modèle réutilisable et clonable par d'autres collectivités, favorisant le partage et l'optimisation des ressources.

## INFORMATIONS SUR LA LICENCE :

**Type de licence** : GNU aGPL v3

**Code source** : <https://github.com/betagouv/demarches-simplifiees.fr>

**Comptoir du Libre** : <https://comptoir-du-libre.org/fr/software/136>

## CONTACTS

Rendez-vous  
sur notre site !



 04 67 65 05 88

 [adullact.org](https://adullact.org)

 [contact@adullact.org](mailto:contact@adullact.org)

